### LA VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN RECHERCHE UN(E)

### **AUXILIAIRE DE PUERICULTURE**

Poste à pourvoir le 01/01/2026 Date limite de candidature 30/11/2025 Temps de travail : temps complet

Nom Prénom : Filière/ Catégorie/ Grade : Médico-sociale / B / Auxiliaire de puériculture de classe

normale ou supérieure

**Pôle: ACTION SOCIALE - PETITE** 

**ENFANCE** 

Service : Crèche Supérieur Hiérarchique :

MISSION PRINCIPALE

Mettre en œuvre l'accueil et les activités qui contribuent au développement de l'enfant dans le cadre du projet éducatif du service et de la structure.

Accueillir et accompagner l'enfant dans son quotidien afin de contribuer à son bien-être physique et son développement dans le cadre du projet éducatif de la crèche et en lien avec sa famille.

#### ARCHITECTURE DU POSTE

## Activités et tâches du poste

- <u>Accueillir l'enfant et sa famille</u> dans une démarche d'aide à la séparation en créant un climat de confiance.
- Veiller au bon développement de l'enfant :
  - Créer et aménager un lieu de vie sécurisant, chaleureux et adaptés aux besoins de l'enfant
  - Verbaliser avec l'enfant afin de le rassurer.
  - Favoriser les relations et interactions entre enfants en préservant son individualité et sa personnalité.
- Respecter et appliquer les règles d'hygiène et de confort à visée préventive et curative
- <u>Participer aux projets de la structure</u>, aux réunions de service et du pôle petite enfance\_ainsi qu'à la mise en place de son projet pédagogique en organisant et animant des projets d'activités d'éveil en collaboration avec l'équipe.
- <u>Tenir à jour le cahier de transmissions</u> à destination des familles, des collègues et de la responsable, signaler tout dysfonctionnement.

### **CONTEXTE DE LA SITUATION AU TRAVAIL**

### Relations avec :

- les familles
- les collègues
- les autres structures petite enfance et services municipaux
- les intervenants
- les stagiaires

## Conditions particulières du poste :

- horaires variables

### **EXIGENCES DU POSTE**

### 1) Savoirs

- diplômes d'Etat aux fonctions d'auxiliaire de puériculture
- concours interne ou externe de la Fonction Publique
- Formation d'auxiliaire de puériculture
- Principes et règles de la législation sur la petite Enfance (notamment règles de sécurité et d'hygiène).
- Développement psychomoteur, affectif et physique de l'enfant de 0 à 6 ans
- Règles de base des principes nutritionnels
- Notions d'ergonomie (aménagement des espaces)

### 2) Savoir faire

- Observer accompagner le comportement/ développement de l'enfant.
- Proposer et animer des activités adaptées au développement de chaque enfant (notions de techniques d'animation)
- Accompagner les enfants dans les actes de la vie quotidienne
- Travailler en équipe
- Savoir accueillir et faire accueillir
- Maîtriser les soins d'hygiène et de confort
- Transmettre des informations par écrit ou à l'oral
- Mettre en œuvre les projets et règlement de la crèche.

# 3) Savoir être

- Ecoute des familles et capacités relationnelles
- Rigueur, sens des responsabilités, discrétion
- Disponibilité
- Créativité